



COMMUNIQUÉ

Nouvelle convention collective chez Osram Sylvania

Lundi, 31 janvier 2011 – Les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) ont signé le renouvellement de leur convention collective, la semaine dernière. Par rapport au dernier renouvellement de contrat en 2005, les salariés bénéficieront cette fois, de gains appréciables. Pour le président de la section locale 127, Simon Dubois, « *après les difficultés connues en 2005, nous sommes heureux de cette entente* ».

Au nombre des faits saillants, mentionnons que les membres obtiennent des augmentations salariales de 5.7% sur un contrat de 3 ans, des améliorations sur la reconnaissance du droit d'ancienneté, des bonifications sur les conditions de travail du quart de fin de semaine ainsi que le transfert du paiement des contributions des travailleurs au régime de retraite qui sera graduellement assumé par l'employeur. Précisons qu'en 2005, les travailleurs s'étaient vus refiler une partie de cette facture, avec l'actuelle convention, la situation redeviendra à ce qu'elle était auparavant. En contrepartie, les travailleurs ont accepté de collaborer pour permettre à l'usine de fonctionner 7 jours par semaine, 24 heures sur 24 heures.

« Avec cette nouvelle flexibilité, tout en respectant davantage l'ancienneté, nous souhaitons que la rentabilité de l'entreprise soit au rendez-vous, ce qui va consolider nos emplois et nous permettre de continuer à bonifier nos conditions de travail », a conclu M. Dubois.

L'usine d'Osram Sylvania, qui emploie plus de 130 salariés, est basée à Drummondville et fabrique des lampes fluorescentes.

-30-

Source : Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

www.scepquebec.qc.ca

Pour information : Marie-Andrée L'Heureux, représentante nationale, SCEP-Québec, (514) 916-7373